

LIMITER L'USAGE DES PLASTIQUES : UNE PRIORITÉ POUR LES COLLECTIVITÉS DU DÉPARTEMENT

Chaque année, des milliers de tonnes de plastiques finissent dans nos mers et océans. Ces plastiques représentent non seulement un danger pour la biodiversité, mais aussi probablement pour notre santé.

Les micro-plastiques contaminent l'air, l'eau et se retrouvent dans nos aliments. Selon une étude de l'Université de Newcastle, un humain ingère entre 0,1 et 5 grammes de plastique par semaine ! L'impact de ces micro-plastiques sur nos organismes est encore méconnu, les études menées à ce jour indiquent qu'ils pourraient avoir un impact sur la fertilité ou le développement de cancer (Les Echos, 17 août 2020, "Du microplastique détecté pour la première fois dans des organes humains").

Le SYDEVOM et les collectivités du Département des Alpes de Haute-Provence se mobilisent aux côtés de la Région Sud et de l'Agence Régionale pour la Biodiversité et l'Environnement (ARBE) pour limiter la quantité de ces plastiques dans la nature. Le programme "zéro déchet plastique en 2030" est créé en juin 2016 et engage les signataires dans le déploiement d'actions en faveur de la réduction des déchets plastiques.

Bien que la charte ne soit pas encore signée, des actions sont déjà mises en place par le SYDEVOM et ses collectivités adhérentes. Il s'agit désormais d'accélérer leur déploiement et de multiplier les initiatives selon trois axes : la sensibilisation du public, la diminution de l'utilisation des matières plastiques et la valorisation de ces matières.

Riche de ses dix-huit ans d'expérience en matière de réduction des déchets, le SYDEVOM de Haute-Provence a déployé un certain nombre d'actions. Il accompagne par exemple les organisateurs d'événements vers une gestion écologique de leur manifestation : conseils sur l'implantation des points tri, présentation des alternatives à la vaisselle jetable, prêt de matériel, ect. Plus de soixante collectivités et associations ont bénéficié des services du SYDEVOM depuis 2015 !

Le SYDEVOM de Haute-Provence soutient aussi chaque année les opérations "Nettoyons la Nature" en fournissant des gants et des sacs de collecte aux organisateurs.

Un animateur est également mobilisé lors du ramassage pour accompagner les bénévoles et leur donner des informations sur la gestion des déchets.

Enfin, afin de limiter l'usage d'emballages en plastique, le SYDEVOM réalise depuis fin 2020 des tutoriels présentant des astuces faciles à mettre en place au quotidien : fabrication de Bee-Wrap, de lingettes nettoyantes ou de lessive maison. Ces vidéos, publiées sur YouTube et relayées sur les réseaux sociaux, intéressent et mobilisent de plus en plus d'internautes.

La signature de la Charte "zéro plastique d'ici 2030" accentuera l'appui politique et inscrira les initiatives dans la durée. Cette charte ouvre également d'autres pistes de travail comme par exemple l'ajout d'un critère de recyclabilité dans les conditions d'attribution des marchés publics, la sensibilisation des organismes accueillants des enfants pour mettre en place des goutés sans emballage ou encore la formation des agents en interne pour éviter l'usage de bouteilles en plastique.

Plus d'information sur :

<http://www.territoires-durables-paca.org>

CONTACTS PRESSE

Région Sud :

Mylène Raynaud

04 88 10 76 52

mlraynaud@maregionsud.fr

ARBE :

Claire POULIN

04 42 90 90 58

c.poulin@arbe-regionsud.org

SYDEVOM de Haute-Provence :

Service communication

04 92 36 08 52

communication@sydevom04.fr